



BRUYLANT

REVUE INTERNATIONALE DES SERVICES FINANCIERS
-
INTERNATIONAL REVIEW OF FINANCIAL SERVICES

Colloque de lancement

LA PROTECTION DES ACTIFS DE L'INVESTISSEUR

13 février 2014

PARIS

Bibliothèque du Barreau de Paris

- 9h15 - Présentation de la Revue internationale des services financiers
(Thierry BONNEAU, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)
Président du Conseil scientifique de la Revue internationale des services financiers)
 - 9h25 - L'éthique dans la relation prestataire/client
(Bénédicte BURY, Membre du Conseil National des Barreaux)
 - 9h40 - Présentation du thème du colloque
(Régis VABRES, Professeur à l'Université de Dijon
Rédacteur en chef de la Revue internationale des services financiers)
-

1^{ère} partie

Le rôle des prestataires dans la protection des actifs de l'investisseur

(Séance animée par Thierry BONNEAU)

A. Le rôle du gestionnaire

- 9h50 : *La prise en compte de l'intérêt des investisseurs dans la politique d'investissement des gestionnaires*
(Jean-Marc MOULIN, Professeur à l'Université de Perpignan)
- 10h10 : *Le rôle du gestionnaire, Panorama de jurisprudence italienne*
(Marco LAMANDINI, Professeur à l'Université de Bologne)
- 10h30 : *La gestion du risque de liquidité des fonds d'investissement*
(Isabelle RIASSETTO, Professeur à l'Université du Luxembourg)
- 10h50 : *Le principe de la personne prudente dans le cadre de la directive Solvabilité II*
(Gilles KOLIFRATH, Directeur juridique, Axa France)

Pause : 20 min.

B. Le rôle du dépositaire

- 11h30 : *La responsabilité du dépositaire : approche comparée*
(Katrin DECKERT, Maître de conférences à l'Université de Paris Ouest La Défense et Anastasia SOTIROPOULOU, Maître de conférences à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I))
- 11h50 : *La délégation de fonction de dépositaire dans le cadre des directives OPCVM et AIFM*
(Fabrice BUISSIERE, Direction des affaires juridiques, Amundi)

12h15 : Pause déjeuner

2^e partie

La garantie des actifs de l'investisseur en cas de défaillance des prestataires

(Séance animée par Pauline PAILLER)

A. Surveiller les acteurs

- 14h30 : *Surveillance des dépositaires centraux et protection des titres des participants*
(Anne-Claire ROUAUD, Maître de conférences à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I))
- 14h50 : *Le rôle de la Banque centrale européenne dans la prévention des défaillances des établissements de crédit*
(Philippe ALLARD, Policy expert (Autorité bancaire européenne) et Geneviève HELLERINGER, Professeur associé à l'ESSEC, Fellow à l'Université d'Oxford)

Pause : 20 min

B. Préserver les actifs

- 15h30 : La protection des dépôts bancaires à l'étranger
(Myriam ROUSSILLE, Professeur à l'Université du Maine)
- 15h50 : Le transfert des actifs dans le cadre de la résolution des difficultés des établissements financiers
(Caroline HOUIN-BRESSAND, Maître de conférences à l'Université de Nancy)
- 16h10 : Rapport de synthèse
(Pauline PAILLER, Professeur à l'Université de Reims Rédacteur en chef de la Revue internationale des services financiers)